Procès-verbal
Le vendredi, 2 juin 2000 - n° 116

10 heures
Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 137 Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel du Fonds national de formation de la main-d'oeuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 1167-20000602)

Le rapport annuel du Fonds national de formation de la main-d'oeuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 1168-20000602)

M. Bégin, ministre du Revenu, dépose :

La mise à jour, en date de mars 2000, du plan d'utilisation des fichiers de renseignements du ministère du Revenu, accompagné de l'avis de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 1169-20000602)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 1er juin 2000, a étudié en détail le projet de loi :

n° 119 Loi instituant le Fonds Jeunesse Québec. Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1170-20000602)

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 1er juin 2000, a étudié en détail le projet de loi :

n° 130 Loi modifiant le Code de la sécurité routière et la Loi sur le transport par taxi. Rapporté avec des amendements dont un au titre.

(Dépôt n° 1171-20000602)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, M. Benoit (Orford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 736 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde des forêts.

(Dépôt n° 1172-20000602)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du jeudi 1er juin 2000, sur la motion de M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 116, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie et d'autres dispositions législatives.

(Vote n° 86 en annexe)

Pour: **62** Contre: **35** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 116 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 116 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

Motions sans préavis

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, propose :

> QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation procède à des consultations particulières sur les projets de loi suivants :
>
> n° 120, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux et d'autres dispositions législatives et abrogeant la Loi sur les abeilles,
>
> et
>
> n° 123, Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et d'autres dispositions législatives et abrogeant la Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés,

le mardi 6 juin 2000 ainsi que le jeudi 8 juin 2000, et à cette fin, qu'elle entende les organismes suivants :

Le mardi 6 juin 2000

- 20 h 00 à 20 h 30 Remarques préliminaires du gouvernement suivies de celles de l'opposition
- 20 h 30 à 21 h 30 Association des détaillants en alimentation
- 21 h 30 à 22 h 30 Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux de Montréal
- 22 h 30 à 23 h 30 Ordre des agronomes du Québec

Le jeudi 8 juin 2000

- 11 h 00 à 12 h 00 Union des producteurs agricoles conjointement avec la Fédération des producteurs de lait
- 12 h 00 à 13 h 00 Ordre des médecins vétérinaires du Québec
- 15 h 00 à 16 h 00 Ville de Québec

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. G. Baril, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec réitère son appui à la lutte au tabagisme et souligne la Journée mondiale sans tabac du 31 mai 2000.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. G. Baril, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, la Commission de l'aménagement du territoire, afin de terminer ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 124, Loi modifiant la Loi sur l'organisation territoriale municipale et d'autres dispositions législatives;

— la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 115, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives relativement à la publicité foncière;

— la Commission de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 111, Loi concernant le transfert de la propriété d'un immeuble à la Commission scolaire de Montréal et modifiant la Loi sur l'instruction publique.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Arseneau, ministre délégué au Tourisme, propose que le projet de loi n° 127, Loi modifiant la Loi sur les établissements touristiques, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 127 est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 117, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, soit maintenant adopté.

À 12 h 57, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 05.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 117, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, soit maintenant adopté.

À 18 heures, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 heures.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 117, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, soit maintenant adopté.

À minuit, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 6 juin 2000, à 10 heures.

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 116, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie et d'autres dispositions législatives :

(Vote n° 86)

POUR - 62

Arseneau	Boucher	Facal	Marois
Barbeau	Boulerice	Gagnon	Ménard
Baril	Boulianne	Geoffrion	Papineau
(Berthier)	Brassard	Goupil	Paquin
Baril	Caron	Harel	Paré
(Arthabaska)	Carrier-Perreault	Julien	Pelletier
Beaudoin	Charest	Jutras	*(Abitibi-Est)*
Beaumier	*(Rimouski)*	Kieffer	Perreault
Bédard	Chevrette	Labbé	Robert
Bégin	Côté	Lachance	Rochon
Bergeron	*(La Peltrie)*	Laprise	Signori
Bertrand	Côté	Leduc	Simard
(Charlevoix)	*(Dubuc)*	Legault	*(Montmorency)*
Bertrand	Cousineau	Lelièvre	Simard
(Portneuf)	Désilets	Lemieux	*(Richelieu)*
Blanchet	Deslières	Léonard	St-André
Boisclair	Dion	Létourneau	Trudel
Bouchard	Duguay	Maltais	Vermette

CONTRE - 35

Beauchamp	Delisle	Kelley	Normandeau
Béchard	Després	Lamoureux	Paradis
Benoit	Fournier	Laporte	Pelletier
Bergman	Gagnon-Tremblay	Leblanc	*(Chapleau)*
Bordeleau	Gautrin	Maciocia	Sirros
Brodeur	Gauvin	Marcoux	Tranchemontagne
Chagnon	Gobé	Marsan	Vallières
Cholette	Houda-Pepin	Middlemiss	Whissell
Copeman	Jérôme-Forget	Mulcair	Williams